

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom commercial : Valvoline™ GEAR OIL 75W80

MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Code du produit : 908724

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du : Huile pour engrenages et lubrification.

mélange

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société Ellis Enterprises B.V., an affiliate of Valvoline Global

Operations

Wieldrechtseweg 39 3316 BG Dordrecht

Pays-Bas

Téléphone +31 (0)78 654 3500 (aux Pays-Bas), ou prendre contact avec

le CSR local

Adresse e-mail de la

personne responsable de

**FDS** 

SDS@valvolineglobal.com

Société Credimex AG

> Untere Gründlistrasse 7 CH-6055 Alpnach

Suisse

Téléphone : Tel +41 41 666 29 49

#### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

+1-800-VALVOLINE (+1-800-825-8654), ou appeler le SAMU en composant le 145, +41 1 251 51 51(international)



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

## Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 3

H412: Nocif pour les organismes aquatiques, entraı̂ne des effets néfastes à long terme.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

## Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Mentions de danger : H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à

disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants.

P103 Lire attentivement et bien respecter toutes les

instructions.

Prévention:

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation

d'élimination des déchets agréée.

#### Etiquetage supplémentaire

EUH208 Contient Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate.

Peut produire une réaction allergique.

### 2.3 Autres dangers

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## **RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

## 3.2 Mélanges

### Composants

Nom Chimique	NoCAS NoCE NoIndex Numéro	Classification	Concentration (% w/w)
HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE	d'enregistrement 64742-55-8 265-158-7 649-468-00-3 01-2119487077-29- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 25 - < 40
DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC	64742-54-7 265-157-1 649-467-00-8 01-2119484627-25- xxxx	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 2,5
Distillates (petroleum), solvent- dewaxed light paraffinic	64742-56-9 265-159-2 649-469-00-9	Asp. Tox. 1; H304	>= 1 - < 2,5
Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate	Non attribuée	Acute Tox. 4; H302 Eye Dam. 1; H318 Skin Sens. 1B; H317 Aquatic Chronic 2; H411	>= 0,5 - < 1
OLEYLAMINE	112-90-3 204-015-5 612-283-00-3	Acute Tox. 4; H302 Skin Corr. 1B; H314 Eye Dam. 1; H318 STOT SE 3; H335 (Système respiratoire) STOT RE 2; H373 (Foie, Appareil gastro-intestinal, Système immunitaire) Asp. Tox. 1; H304 Aquatic Acute 1;	>= 0,1 - < 0,25
	3/22	Triquatio ricuto 1,	



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

H400 Aquatic Chronic 1; H410 Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique): 10 Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu aquatique): 10 Estimation de la toxicité aiguë Toxicité aiguë par
voie orale: 1.950 mg/kg 1.950 mg/kg

Pour l'explication des abréviations voir rubrique 16.

#### **RUBRIQUE 4: Premiers secours**

### 4.1 Description des premiers secours

Conseils généraux : Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et

appeler un médecin.

Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les

yeux

Enlever les lentilles de contact.

Protéger l'oeil intact.

Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin

spécialiste.

En cas d'ingestion : Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.

Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Aucun symptôme connu ou attendu.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

**Traitement** Pas de dangers qui requièrent des mesures spéciales de

premiers secours.

Traiter de facon symptomatique.

#### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Pulvériser de l'eau ou utiliser de la mousse résistant à l'alcool,

de la poudre sèche ou du dioxyde de carbone.

Moyens d'extinction

inappropriés

Jet d'eau à grand débit

#### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant :

la lutte contre l'incendie

Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les

égouts ou les cours d'eau.

Produits de combustion

dangereux

gaz carbonique et monoxyde de carbone

#### 5.3 Conseils aux pompiers

Équipements de protection particuliers des pompiers

Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la

lutte contre l'incendie, si nécessaire.

Information supplémentaire Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la

rejeter dans les canalisations.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en

vigueur.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

Utiliser un équipement de protection individuelle.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter que le produit arrive dans les égouts.

En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer

les autorités compétentes conformément aux dispositions

locales.

## 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Essuyer avec une matière absorbante (p.ex. tissu, laine).

Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour

l'élimination.

#### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Voir les rubriques: 7, 8, 11, 12 et 13.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

## 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une : manipulation sans danger Indications pour la protection :

contre l'incendie et

l'explosion

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8. Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail. Mesures préventives habituelles pour la protection contre

l'incendie.

Mesures d'hygiène : Pratiques générales d'hygiène industrielle.

#### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les

conteneurs

Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement. Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes

techniques de sécurité.

Précautions pour le stockage :

en commun

Pas de matières à signaler spécialement.

Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé

selon les prescriptions.

#### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) particulière(s) : Donnée non disponible



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1 Paramètres de contrôle

Ne contient pas de substances avec des valeurs limites d'exposition professionnelle.

## 8.2 Contrôles de l'exposition

## Équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du

Lunettes de sécurité

visage

Protection de la peau et du

Vêtement de protection

corps

Protection respiratoire Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est

normalement nécessaire.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

## 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

liquide Etat physique Couleur ambre Odeur huileux

Seuil olfactif Donnée non disponible

Point d'écoulement < -42 °C

Point/intervalle d'ébullition Donnée non disponible

Inflammabilité Donnée non disponible

Limite d'explosivité, supérieure / Limite

Donnée non disponible

d'inflammabilité supérieure

Limite d'explosivité, inférieure : Donnée non disponible

/ Limite d'inflammabilité

inférieure

Point d'éclair 222 °C

Méthode: Creuset fermé Cleveland

Température de

décomposition

Donnée non disponible

pΗ Non applicable



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

Donnée non disponible

Viscosité

Viscosité, dynamique : Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : 47,5 mm2/s (40 °C)

Solubilité(s)

Hydrosolubilité : insoluble

Solubilité dans d'autres : Donnée non disponible

solvants

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : 0,8638 gcm3 (15,6 °C)

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

9.2 Autres informations

Propriétés comburantes : Donnée non disponible

Auto-inflammation : Donnée non disponible

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

### **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

#### 10.1 Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

#### 10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Pas de dangers particuliers à signaler.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : chaleur excessive

## 10.5 Matières incompatibles



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

Matières à éviter : Oxydants forts

## 10.6 Produits de décomposition dangereux

On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

### **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

# 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

## Toxicité aiguë

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Composants:

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 15 g/kg

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Lapin): > 5 g/kg

#### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 5.000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 5,53 mg/l

Durée d'exposition: 4 h

Atmosphère de test: poussières/brouillard

Evaluation: La substance ni le mélange ne présente une

toxicité aiguë par inhalation

Toxicité aiguë par voie

cutanée

DL50 (Lapin): > 5.000 mg/kg

## Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate:

Toxicité aiguë par voie orale : Evaluation: Le composant/mélange est modérément toxique

après une seule ingestion.

**OLEYLAMINE:** 

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 1.950 mg/kg

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

Estimation de la toxicité aiguë: 1.950 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

Estimation de la toxicité aiguë: 1.950 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Espèce : Lapin

Résultat : Légère irritation passagère

**OLEYLAMINE:** 

Résultat : Corrosif après 3 minutes à 1 heure d'exposition

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Composants:

#### HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

Evaluation : Légère irritation passagère Résultat : Légère irritation passagère

### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Evaluation : Pas d'irritation des yeux Résultat : Pas d'irritation des yeux

### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Espèce : Lapin

Résultat : Légère irritation passagère



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate:

Résultat : Corrosif

**OLEYLAMINE:** 

Résultat : Corrosif

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

#### Sensibilisation cutanée

Non classé sur la base des informations disponibles.

### Sensibilisation respiratoire

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Type de Test : Test de Buehler Espèce : Cochon d'Inde

Evaluation : Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

Méthode : OCDE ligne directrice 406

### Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate:

Evaluation : Le produit est un sensibilisant de la peau, sous-catégorie 1B.

#### Mutagénicité sur les cellules germinales

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### Cancérogénicité

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

## **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

#### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Cancérogénicité - Evaluation : Classifié sur la base du contenu en DMSO < 3% (Règlement



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

(CE) 1272/2008, annexe VI, partie 3, note L)

## Toxicité pour la reproduction

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non classé sur la base des informations disponibles.

#### **Composants:**

#### **OLEYLAMINE:**

Organes cibles : Système gastro-intestinal, Foie, Système immunitaire Evaluation : La substance ou le mélange est classé comme toxique

spécifique pour un organe cible, exposition répétée, catégorie

2.

#### Toxicité par aspiration

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **Composants:**

#### **HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

#### **OLEYLAMINE:**

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 11.2 Informations sur les autres dangers

## Propriétés perturbant le système endocrinien

#### **Produit:**

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

> considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de

0,1 % ou plus.

## Information supplémentaire

**Produit:** 

Remarques Donnée non disponible

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

#### 12.1 Toxicité

#### **Produit:**

#### **Évaluation Ecotoxicologique**

Toxicité aiguë pour le milieu : Nocif pour les organismes aquatiques.

aquatique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

#### Composants:

#### HYDROTREATED LIGHT PARAFFINIC DISTILLATE:

#### Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

## **DISTILLATES (PETROLEUM), HYDROTREATED HEAVY PARAFFINIC:**

: LL50 (Poisson): > 100 mg/l Toxicité pour les poissons

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

EL50 (Invertébrés aquatiques): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

aquatiques

Toxicité pour les EL50 (Les algues): > 100 mg/l algues/plantes aquatiques Durée d'exposition: 72 h

Toxicité pour les poissons NOEC: 10 mg/l

13 / 22



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

(Toxicité chronique) Espèce: Poisson

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

NOEC: 10 mg/l Espèce: Invertébrés aquatiques

**Évaluation Ecotoxicologique** 

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxicité chronique pour le

milieu aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Non classé sur la base des informations disponibles.

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Toxicité pour les poissons : LL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): > 100

mg/l

Durée d'exposition: 96 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE ligne directrice 203

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

EL50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): > 10.000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h Type de Test: Essai en statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

NOEL (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): >=

100 mg/l

Point final: Inhibition de la croissance

Durée d'exposition: 72 h Type de Test: Essai en statique Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aquatiques (Toxicité

chronique)

NOEL: 10 mg/l

Durée d'exposition: 21 jr

Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie ) Type de Test: Essai en semi-statique

Substance d'essai: WAF

Méthode: OCDE Ligne directrice 211

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Non classé sur la base des informations disponibles.

Toxicité chronique pour le : Non classé sur la base des informations disponibles.



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

milieu aquatique

### Alkylamine trialkyldithiophosphate phosphate:

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique

pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 2; Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long

**OLEYLAMINE:** 

Toxicité pour les poissons : CL50 (Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)): 0,11 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés

aquatiques

Toxicité pour les

algues/plantes aquatiques

: CE50 (Daphnia magna (Grande daphnie )): 0,011 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

CE50 (Desmodesmus subspicatus (algues vertes)): 0,083

mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Remarques: Les données toxicologiques ont été reprises de

produits d'une composition similaire.

NOEC (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 0,01

mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Facteur M (Toxicité aiguë pour le milieu aquatique)

10

Facteur M (Toxicité chronique pour le milieu

: 10

aquatique)

Évaluation Ecotoxicologique

Toxicité aiguë pour le milieu

aquatique

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très

toxique pour les organismes aquatiques.

Toxicité chronique pour le : Toxicité chronique pour le milieu aquatique Catégorie 1; Très



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

milieu aquatique toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à

#### 12.2 Persistance et dégradabilité

## **Composants:**

Distillates (petroleum), solvent-dewaxed light paraffinic:

Biodégradabilité : Résultat: Intrinsèquement biodégradable.

Biodégradation: 31 % Durée d'exposition: 28 jr

Méthode: OCDE Ligne directrice 301 B

**OLEYLAMINE:** 

Biodégradabilité : Résultat: Difficilement biodégradable.

Biodégradation: 44 % Durée d'exposition: 28 jr

#### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

#### **Composants:**

**OLEYLAMINE:** 

Bioaccumulation : Espèce: Poisson

Facteur de bioconcentration (FBC): > 500

Coefficient de partage: n-

octanol/eau

: log Pow: évalué > 4

#### 12.4 Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

## 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

### **Produit:**

Evaluation : Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient

considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des

niveaux de 0,1% ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

**Produit:** 

Evaluation : La substance/Le mélange ne contient pas de composants

considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0.1 % ou plus.

#### 12.7 Autres effets néfastes

#### **Produit:**

Information écologique supplémentaire

Un danger environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu

professionnelle.

Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

## 13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts, les cours

d'eau ou le sol.

## **RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

#### 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA\_P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

## 14.3 Classe(s) de danger pour le transport

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA P : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

14.4 Groupe d'emballage

ADN : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
ADR : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
RID : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IMDG : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA (Cargo) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse
IATA\_P (Passager) : Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## 14.5 Dangers pour l'environnement

Non réglementé comme étant une marchandise dangereuse

## 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable

#### 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Les descriptions des produits dangereux (lorsque indiquées ci-dessus) peuvent ne pas indiquer la quantité, l'utilisation finale ou les exceptions particulières à certaines régions qui peuvent s'appliquer. Consultez les documents d'expédition pour avoir accès aux descriptions propres à l'expédition.

### RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

# 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

REACH - Listes des substances extrêmement : Non applicable

préoccupantes candidates en vue d'une autorisation

(Article 59).

Ordonnance sur la protection contre les accidents majeurs

Le seuil quantitatif selon l'ordonnance sur la protection : Non applicable

contre les accidents majeurs (OPAM 814.012)

Ordonnance sur la protection des eaux (OEaux 814.201)

Classe de pollution de l'eau : Classe B



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

### Autres réglementations:

Article 4 alinéa 4 Ordonnance sur la protection des jeunes travailleurs (OLT 5, RS 822.115) et Article 1 lit. f Ordonnance du DEFR sur les travaux dangereux pour les jeunes (822.115.2) : Les jeunes en formation professionnelle initiale ne peuvent travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation) que si cela est prévu dans l'ordonnance de formation professionnelle pour atteindre les buts de formation et que si les conditions du plan de formation et les limites d'âge applicables soient respectées. Les jeunes qui ne suivent pas de formation professionnelle initiale ne peuvent pas travailler avec ce produit (cette substance / cette préparation). Sont réputés jeunes gens les travailleurs des deux sexes âgés de moins de 18 ans.

## Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TCSI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

TSCA : Le produit contient une(des) substance(s) non répertoriées

sur l'inventaire TSCA.

AIIC : Listé ou en conformité avec l'inventaire

DSL : Ce produit contient les composants suivants qui ne sont ni sur

la liste canadienne LIS ni sur la liste LES.

SBZ 5350

ENCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

KECI : N'est pas en conformité avec l'inventaire

PICCS : N'est pas en conformité avec l'inventaire

IECSC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

NZIoC : N'est pas en conformité avec l'inventaire

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Donnée non disponible

#### **Inventaires**

AIIC (Australie), LIS (Canada), IECSC (Chine), REACH (Union Européenne), ENCS (Japon) ISHL (Japon), KECI (Corée), NZIoC (Nouvelle-Zélande), PICCS (Philippines), TCSI (Taiwan), TECI (Thaïlande), TSCA (USA)



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

#### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## Texte complet pour phrase H

H302 : Nocif en cas d'ingestion.

H304 : Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les

voies respiratoires.

H314 : Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions

des yeux.

H317 : Peut provoquer une allergie cutanée. H318 : Provoque de graves lésions des yeux. H335 : Peut irriter les voies respiratoires.

H373 : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

H400 : Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 : Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des

effets néfastes à long terme.

H411 : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets

néfastes à long terme.

### Texte complet pour autres abréviations

Acute Tox. : Toxicité aiguë

Aquatic Acute : Danger à court terme (aigu) pour le milieu aquatique Aquatic Chronic : Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

Asp. Tox. : Danger par aspiration
Eye Dam. : Lésions oculaires graves
Skin Corr. : Corrosion cutanée
Skin Sens. : Sensibilisation cutanée

STOT RE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

répétée

STOT SE : Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition

unique

ADN - Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures; ADR - Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par la route; AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ASTM - Société américaine pour les essais de matériaux; bw - Poids corporel; CLP - Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances; règlement (CE) n° 1272/2008; CMR - Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction; DIN - Norme de l'Institut allemand de normalisation; DSL - Liste nationale des substances (Canada); ECHA - Agence européenne des produits chimiques; EC-Number - Numéro de Communauté européenne; ECx - Concentration associée à x % de réponse; ELx - Taux de charge associée à x % de réponse; EmS - Horaire d'urgence; ENCS - Substances chimiques existantes et substances nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée à une réponse de taux de croissance de x %; GHS - Système général harmonisé; GLP - Bonnes pratiques de laboratoire; IARC - Centre international de recherche sur le cancer; IATA - Association du transport aérien international; IBC - Code international pour la



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025

construction et l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice demi maximale; ICAO - Organisation de l'aviation civile internationale; IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine; IMDG - Marchandises dangereuses pour le transport maritime international; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Sécurité industrielle et le droit de la santé (Japon); ISO - Organisation internationale de normalisation: KECI - Inventaire des produits chimiques coréens existants: LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale moyenne); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires; n.o.s. - Non spécifié; NO(A)EC - Effet de concentration non observé (négatif); NO(A)EL -Effet non observé (nocif); NOELR - Taux de charge sans effet observé; NZIoC - Inventaire des produits chimiques en Nouvelle-Zélande: OECD - Organisation pour la coopération économique et le développement; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et prévention de la pollution; PBT -Persistant, bio-accumulable et toxique; PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques aux Philippines; (Q)SAR - Relations structure-activité (quantitative); REACH - Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; RID - Règlement concernant le transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer; SADT - Température de décomposition auto-accélérée; SDS - Fiche de Données de Sécurité; SVHC - substance extrêmement préoccupante; TCSI - Inventaire des substances chimiques à Taiwan; TECI -Répertoire des produits chimiques existants en Thaïlande: TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Les Nations Unies; UNRTDG - Recommandations des Nations Unies relatives au transport des marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulable

#### Information supplémentaire

Informations internes: 000000221051

Classification du mélange:

Procédure de classification:

Aquatic Chronic 3 H412 Sur la base de données ou de l'évaluation des produits

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

CH / FR



conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006 Valvoline™ GEAR OIL 75W80 MÉLANGE HUILE D'ENGRENAGE SYNTHÉTIQUE

Version: 6.0 Date de révision: 26.06.2023 Date d'impression: 10/09/2025